

beaucoup. Pour s'exercer aux détails de cet art, & afin d'avoir sous sa main une petite imprimerie, il fit fondre des caractères d'argent, c'est-à-dire, deux ou trois alphabets, comme nos gens aisés qui, s'amusant des arts mécaniques, font faire des outils plus riches & plus précieux que ceux des ouvriers „

La remarque que fait Mr. M. sur l'époque des premières approbations données aux livres imprimés, est également importante à l'histoire de la typographie. Après avoir observé que le premier exemple d'une approbation se trouve dans un ouvrage intitulé *nosce teipsum*, & imprimé en 1489, il expose les raisons qui persuadent qu'il y a des approbations d'une date plus ancienne, quoique les exemplaires n'en aient pas passé jusqu'à nous. " Il doit pourtant y avoir des livres antérieurs à 1489 munis d'approbations des théologiens. C'est ce que l'on est en droit de conclure du décret donné par Bertholde archevêque de Mayence, le 4 Janvier 1486, dans lequel, après avoir exposé le danger des traductions allemandes, sur-tout à l'égard des livres de religion, ce prélat ordonne que par la suite aucun livre ne paroîtra sans être muni d'approbations. *Mandamus*, est-il dit dans le décret, *ne aliqua opera cujuscumque scientiæ, artis vel notitiæ, è græco, latine vel alio sermone in vulgare germanicum traducant, aut traducta. . . . distrahant vel comparent; . . . nisi ante impressionem,*